

## **Motion 2783**

### **Quel avenir pour la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) ?**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que le rapport n° 166 de la Cour des comptes paru en mai 2021 a fait naître des interrogations et des craintes chez le personnel de la FASE et de la FCLR, ainsi que chez les comités d'association quant à leur avenir ;
- que des éclaircissements sont nécessaires pour atténuer ces appréhensions ;
- que la politique genevoise pour l'animation socioculturelle doit être principalement pilotée par le canton,

invite le Conseil d'Etat

à rendre un rapport circonstancié sur l'avenir de la FASE et de l'évolution de la politique de l'animation socioculturelle qu'il entend mettre en place, en lien avec le dossier du désenchevêtrement canton-communes.